

## Besoin d'un avis \_ achat d'un nikon d90 sur le site de la fnac

Par lapeste27, le 09/02/2009 à 23:58

## Bonjour,

Je fais partie des acheteurs du nikon d 90 sur le site de la fnac vendredi dernier.

http://www.pcinpact.com/actu/news/48978-erreur-prix-nikon-fnac-etiquette.htm

La commande a été validée en ligne...J'ai donc reçu un mail de confirmation, mais mon compte bancaire n'a pas été débité...

3h plus tard la fnac annulait la commande en invoquant " une erreur manifeste" :

[fluo]"Chère cliente, Cher Client,

Nous faisons suite à votre commande du 06/02/09 pour un appareil photo reflex numérique Nikon D90 + objectif Nikon AF-S DX VR 18-105 mn passée sur notre site internet fnac.com.

Nous vous informons que le prix de ce produit au jour de votre commande n'était pas de 249 € TTC comme annoncé par erreur sur notre site, mais de 1099,90 € TTC.

Cette erreur manifeste et le caractère dérisoire de ce prix n'a d'ailleurs pas du vous échapper, en particulier vu que le même appareil était vendu nu sur la même page produit au prix de 919 € TTC et au prix de 1749 € avec un 2ème objectif.

Par conséquent, cela nous contraint à ne pas pouvoir satisfaire votre demande en l'état et en conséquence à annuler votre commande.

Conformément à nos conditions générales de vente, aucun débit n'a été effectué sur votre compte bancaire.

Cependant, afin de vous satisfaire au mieux et de nous excuser pour cette erreur, nous

sommes prêt à vous accorder une remise exceptionnelle et vous proposer le produit concerné au prix de 950 € au lieu de 1099,90 € TTC.

D'ici 48h ouvrés, si nous n'avons pas de retour de votre part pour accepter cette remise sur le prix initial, nous considérerons que vous n'acceptez pas le tarif de 950€ € TTC [prix remisé].

Dans cette hypothèse, et ce conformément à nos conditions générales de vente, aucun débit n'aura été effectué sur votre compte bancaire.

Vous pouvez nous joindre au 0810 00 81 68 du lundi au samedi de 9h00 à 19h30 (Coût d'une communication locale depuis un poste fixe).

Vous priant d'accepter toutes nos excuses pour la gêne occasionnée, nous restons à votre entière disposition pour toute autre demande.

L'équipe fnac.com"[/fluo]

Cette annulation contredit l'article 1.3 des CGV de la fnac... Ai-je un recours d'après vous?

D'avance merci